

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2023



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)
FONDS À REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH

Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Banque de Montréal, 3,852 % – série 27, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	50 000	1 001	896	
Banque de Montréal, 3,624 % – série 29, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	44 400	879	761	
Banque de Montréal, 3,851 % – série 31, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 800	1 962	1 765	
Brookfield Corp., 3,237 % – série 24, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	17 600	356	231	
Brookfield Corp., 3,846 % – série 26, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	79 600	1 643	1 098	
Brookfield Corp., 6,089 % – série 30, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	50 000	1 067	955	
Brookfield Corp., 5,061 % – série 32, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	52 200	1 313	1 002	
Brookfield Corp., 4,437 % – série 34, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	22 200	502	364	
Brookfield Corp., 4,850 % – série 36, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	60 000	1 173	1 043	
Brookfield Corp., 4,900 % – série 37, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	59 500	1 127	1 049	
Brookfield Corp., 4,029 % – série 40, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	71 400	1 595	1 122	
Brookfield Corp., 3,254 % – série 42, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	91 400	2 285	1 335	
Brookfield Corp., 5,386 % – série 46, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 100	2 594	1 978	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 6,183 % – série 47, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	72 100	1 803	1 459	
Canadian Utilities Ltd., 4,900 % – série AA, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	19 500	385	369	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série CC, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	40 000	890	691	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série DD, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	37 300	832	644	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série FF, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	33 000	825	747	
Canadian Utilities Ltd., 5,200 % – série Y, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	108 000	2 333	1 915	
Enbridge Inc., 3,737 % – série 3, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	68 500	1 668	1 012	
Enbridge Inc., 3,940 % – série 11, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	20 900	523	311	
Enbridge Inc., 6,212 % – série 19, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	13 600	303	284	
Enbridge Inc., 5,202 % – série B, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	62 800	1 456	1 021	
Enbridge Inc., 5,412 % – série D, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	86 200	2 088	1 446	
Enbridge Inc., 5,538 % – série F, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	92 900	2 318	1 607	
Enbridge Inc., 4,376 % – série H, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 500	2 474	1 734	
Enbridge Inc., 5,086 % – série N, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	34 400	592	610	
Enbridge Inc., 4,379 % – série P, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	28 900	687	465	
Enbridge Inc., 4,073 % – série R, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	150 100	3 646	2 310	
Fortis Inc., 4,750 % – série J, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	64 325	1 554	1 225	
Fortis Inc., 3,913 % – série M, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	142 000	2 867	2 350	
Great-West Lifeco Inc., 5,200 % – série G, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	123 700	2 837	2 391	
Great-West Lifeco Inc., 5,650 % – série L, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	4 300	92	89	
Great-West Lifeco Inc., 5,800 % – série M, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	121 800	3 086	2 655	
Great-West Lifeco Inc., 5,400 % – série P, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	82 800	2 025	1 647	
Great-West Lifeco Inc., 5,150 % – série Q, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	21 700	537	412	
Great-West Lifeco Inc., 5,250 % – série S, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	90 700	1 985	1 751	
Great-West Lifeco Inc., 5,150 % – série T, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	24 300	608	475	



Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (suite)				
Société Financière Manuvie, 5,978 % – série 9, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	35 200	809	743	
Société Financière Manuvie, 4,414 % – série 13, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	170 000	4 096	3 230	
Société Financière Manuvie, 3,675 % – série 19, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	90 300	2 258	1 489	
Société Financière Manuvie, 5,942 % – série 25, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	8 700	163	173	
Corporation Financière Power, 5,250 % – série E, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	43 900	980	864	
Corporation Financière Power, 5,900 % – série F, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	12 200	290	268	
Corporation Financière Power, 5,750 % – série H, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	78 500	1 831	1 676	
Corporation Financière Power, 5,800 % – série O, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	116 600	2 699	2 502	
Banque Royale du Canada, 3,200 % – série BD, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	183 200	4 448	3 360	
Banque Royale du Canada, 3,000 % – série BF, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	48 880	1 103	851	
Financière Sun Life inc., 4,450 % – série 3, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	52 200	1 105	932	
Corporation TC Énergie, 3,479 % – série 1, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	58 800	1 084	804	
Corporation TC Énergie, 1,694 % – série 3, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	49 400	982	515	
Corporation TC Énergie, 1,949 % – série 5, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	34 100	765	366	
Corporation TC Énergie, 3,351 % – série 11, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	139 300	3 281	2 271	
La Banque Toronto-Dominion, 3,662 % – série 1, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	44 300	1 054	768	
La Banque Toronto-Dominion, 3,681 % – série 3, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 700	2 458	1 792	
La Banque Toronto-Dominion, 3,876 % – série 5, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	23 100	522	399	
La Banque Toronto-Dominion, 3,201 % – série 7, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	60 800	1 379	1 110	
La Banque Toronto-Dominion, 5,747 % – série 18, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	40 000	976	836	
La Banque Toronto-Dominion, 5,100 % – série 24, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	35 000	854	836	
TOTAL DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		89 048	69 004	4,3
ACTIONS ORDINAIRES				
Services de communication				
Québecor inc., cat. B	433 971	12 359	14 169	
Rogers Communications Inc., cat. B	504 518	30 935	30 493	
TELUS Corp.	891 802	23 171	22 991	
		66 465	67 653	4,2
Consommation discrétionnaire				
Dollarama inc.	189 306	10 071	16 985	
Restaurant Brands International Inc.	188 296	15 997	19 340	
		26 068	36 325	2,3



Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Produits de première nécessité				
Alimentation Couche-Tard inc.	467 059	18 348	31 727	
Les Compagnies Loblaw Limitée	43 877	3 365	5 321	
Saputo inc.	406 124	13 447	12 054	
		35 160	49 102	3,1
Énergie				
ARC Resources Ltd.	367 987	3 817	6 502	
Canadian Natural Resources Ltd.	242 789	8 415	18 083	
Énergie Cenovus Inc.	438 620	10 503	9 869	
Enbridge Inc.	1 053 303	49 654	51 865	
Keyera Corp.	625 254	16 884	19 102	
PrairieSky Royalty Ltd.	397 440	5 943	9 205	
Suncor Énergie Inc.	270 884	7 386	10 527	
Corporation TC Énergie	476 736	27 505	25 524	
Tourmaline Oil Corp.	164 127	6 090	10 245	
		136 197	160 922	10,0
Produits financiers				
Banque de Montréal	327 471	35 828	39 179	
La Banque de Nouvelle-Écosse	435 112	30 759	28 839	
Brookfield Asset Management Ltd., cat. A	257 627	7 050	11 140	
Brookfield Corp.	789 643	31 508	35 218	
Brookfield Reinsurance Ltd.	4 685	261	210	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	413 984	22 870	23 415	
Definity Financial Corp.	93 672	2 074	3 293	
Element Fleet Management Corp.	233 230	2 437	4 707	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	9 570	9 592	9 496	
Intact Corporation financière	72 385	9 885	14 806	
Société Financière Manuvie	1 054 606	23 930	26 407	
Banque Royale du Canada*	394 380	39 218	49 897	
Financière Sun Life inc.	361 824	19 704	24 988	
La Banque Toronto-Dominion	661 341	47 187	54 303	
		282 303	325 898	20,2
Industrie				
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	299 662	37 715	48 072	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	469 105	36 796	50 194	
Groupe SNC-Lavalin inc.	258 452	8 658	8 981	
Thomson Reuters Corp.	62 648	7 652	11 205	
Industries Toromont Ltée	113 599	9 617	12 363	
Waste Connections Inc.	122 781	17 041	23 246	
Groupe WSP Global Inc.	106 885	15 440	18 707	
		132 919	172 768	10,7
Technologies de l'information				
Constellation Software Inc.	9 777	15 987	26 836	
Open Text Corp.	136 680	8 016	7 531	
		24 003	34 367	2,1
Matériaux				
CCL Industries Inc.	67 113	3 795	4 370	
Nutrien Ltd.	72 720	7 780	5 687	
		11 575	10 057	0,6
Immobilier				
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	294 710	16 460	14 989	
Colliers International Group Inc.	105 920	15 534	13 770	
Fonds de placement immobilier First Capital	953 491	15 756	13 940	
		47 750	42 699	2,7



Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Services collectifs				
Brookfield Infrastructure Partners LP, actions de société en commandite	570 180	23 992	27 608	
Brookfield Renewable Partners LP, actions de société en commandite	303 800	11 759	11 866	
Emera Inc.	192 017	10 473	10 476	
Fortis Inc.	147 690	7 859	8 432	
		54 083	58 382	3,6
TOTAL DES ACTIONS ORDINAIRES		816 523	958 173	59,5
TOTAL DES ACTIONS		905 571	1 027 177	63,8
FONDS SOUS-JACENTS				
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North, série O*	6 535 234	74 301	66 430	
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC, série O*	8 695 922	91 893	80 782	
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		166 194	147 212	9,1

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
OBLIGATIONS AUSTRALIENNES				
Ausgrid Finance Pty., 5,370 %, 26 juill. 2033, CAD	1 825	1 825	1 825	
TOTAL DES OBLIGATIONS AUSTRALIENNES		1 825	1 825	0,1
OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				

407 International Inc., 6,470 %, 27 juill. 2029	455	628	496	
407 International Inc., 4,450 %, 14 août 2031	390	390	375	
407 International Inc., 2,590 %, 25 mai 2032	1 750	1 654	1 503	
Access Justice Durham Ltd., 5,015 %, 31 août 2039	324	356	322	
Access Prairies Partnership, 4,232 %, 1 ^{er} mars 2048	626	626	560	
Aéroports de Montréal, 6,950 %, 16 avr. 2032	462	608	496	
Aéroports de Montréal, 6,550 %, 11 oct. 2033	295	421	338	
Aéroports de Montréal, 6,611 %, 11 oct. 2033	54	58	56	
Aéroports de Montréal, 5,670 %, 16 oct. 2037	455	644	504	
Alberta Powerline LP, 3,340 %, 1 ^{er} juin 2032	1 553	1 553	1 431	
Alberta Powerline LP, 3,351 %, 1 ^{er} sept. 2032	1 626	1 626	1 499	
Alectra Inc., 2,488 %, 17 mai 2027	510	481	470	
Banque de Montréal, 7,373 %, perpétuelles	1 400	1 400	1 375	
Banque de Montréal, 7,057 %, perpétuelles	400	400	390	
BCI QuadReal Realty, 1,680 %, 3 mars 2025	175	162	164	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,350 %, 12 mars 2025	1 110	1 094	1 072	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,550 %, 9 févr. 2030	1 205	1 200	1 173	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,850 %, 10 nov. 2032	905	903	952	
Bridging North America GP, 4,023 %, 31 mai 2038	1 070	1 082	965	
Brookfield Finance II Inc., 5,431 %, 14 déc. 2032	1 280	1 280	1 267	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,616 %, 14 nov. 2027	390	390	392	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,980 %, 14 févr. 2033	235	235	243	
Brookfield Property Finance ULC, 4,346 %, 3 juill. 2023	520	537	520	
Brookfield Property Finance ULC, 4,300 %, 1 ^{er} mars 2024	2 275	2 275	2 225	
Brookfield Property Finance ULC, 4,000 %, 30 sept. 2026	1 350	1 350	1 162	
Brookfield Property Finance ULC, 3,930 %, 15 janv. 2027	165	164	140	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,250 %, 15 janv. 2029	600	609	573	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 15 janv. 2030	555	526	501	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,880 %, 9 nov. 2032	610	610	635	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	6 085	6 511	5 878	
Bruce Power LP, 4,700 %, 21 déc. 2027	275	275	271	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	1 455	1 413	1 367	
Bruce Power LP, 4,990 %, 21 déc. 2032	175	175	174	
Bruce Power LP, 4,132 %, 21 juin 2033	290	265	268	
Calgary Airport Authority, 3,454 %, 7 oct. 2041	285	285	243	
Calgary Airport Authority, 3,754 %, 7 oct. 2021	211	211	185	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Calgary Glycol Facilities Corp., 3,257 %, 29 oct. 2058	205	205	156	
Corporation Cameco, 4,190 %, 24 juin 2024	1 765	1 761	1 735	
Corporation Cameco, 2,950 %, 21 oct. 2027	960	960	870	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,365 %, perpétuelles	240	240	236	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,400 %, 10 mai 2033	1 290	1 288	1 267	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 1,589 %, 24 nov. 2023	690	690	680	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28 févr. 2028	460	460	417	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,150 %, 13 mars 2029	365	331	334	
Canadian Utilities Ltd., 4,851 %, 3 juin 2052	375	376	377	
CBHP LP, 3,000 %, 27 mai 2053	1 095	1 095	800	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,532 %, 11 juin 2029	420	387	382	
Clover LP, 4,216 %, 30 juin 2034	585	585	552	
Comber Wind Financial Corporation, 5,132 %, 15 nov. 2030	1 414	1 421	1 374	
Connect Six GP, 6,112 %, 30 nov. 2046	290	290	309	
Connect Six GP, 6,206 %, 30 nov. 2060	180	180	197	
CU Inc., 6,215 %, 6 mars 2024	1 150	1 362	1 153	
CU Inc., 4,085 %, 2 sept. 2044	860	985	792	
DP World Canada Investment Inc., 3,536 %, 8 nov. 2041	355	355	296	
Dufferin Wind Power Inc., 4,317 %, 30 nov. 2033	396	396	362	
Edmonton Regional Airports Authority, 3,715 %, 20 mai 2051	318	318	266	
Ellisdon Infrastructure RIH General Partnership, 3,930 %, 31 oct. 2038	323	323	292	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 4,995 %, 28 févr. 2043	475	475	485	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 5,154 %, 31 août 2057	325	325	343	
Emera Inc, 4,838 %, 2 mai 2030	1 210	1 210	1 180	
Enbridge Gas Inc., 3,190 %, 17 sept. 2025	2 130	2 220	2 039	
Enbridge Gas Inc., 2,810 %, 1 ^{er} juin 2026	535	521	504	
Enbridge Gas Inc., 2,500 %, 5 août 2026	565	565	526	
Enbridge Gas Inc., 6,650 %, 3 nov. 2027	1 000	1 270	1 062	
Enbridge Gas Inc., 2,370 %, 9 août 2029	422	373	374	
Enbridge Gas Inc., 2,350 %, 15 sept. 2031	745	604	631	
Enbridge Inc., 6,100 %, 9 nov. 2032	2 310	2 309	2 443	
Enbridge Inc., 5,120 %, 28 sept. 2040	125	149	119	
Pipelines Enbridge Inc., 6,050 %, 12 févr. 2029	1 480	1 882	1 517	
Pipelines Enbridge Inc., 3,520 %, 22 févr. 2029	1 030	995	955	
Enbridge Southern Lights LP, 4,014 %, 30 juin 2040	247	247	225	
Énergir Inc., 7,050 %, 30 oct. 2030	250	355	282	
Énergir LP, 4,670 %, 27 sept. 2032	205	214	205	
ENMAX Corp. 3,805 %, 5 déc. 2024	925	894	895	
ENMAX Corp. 3,836 %, 5 juin 2028	2 160	2 024	2 024	
ENMAX Corp. 3,876 %, 18 oct. 2029	435	401	401	
Enwave Energy Corp., 3,943 %, 7 déc. 2037	515	515	449	
Fair Hydro Trust, 3,520 %, 15 mai 2038	950	950	858	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 2,501 %, 31 juill. 2038	180	180	150	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 3,045 %, 31 janv. 2054	125	124	88	
Fortis Inc., 4,431 %, 31 mai 2029	1 365	1 357	1 333	
FortisAlberta Inc., 3,672 %, 9 sept. 2047	155	159	133	
FortisBC Energy Inc., 6,500 %, 1 ^{er} mai 2034	361	461	417	
Grand Renewable Solar LP, 3,926 %, 31 janv. 2035	458	458	422	
Great Lakes Power Holdings LP/Canada Atlantis Hydro Holding LP/Algoma Hydro Hold, 5,132 %, 30 nov. 2029	805	805	786	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 3 déc. 2027	835	982	890	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 1,540 %, 3 mai 2028	1 140	1 015	998	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,100 %, 4 juin 2031	140	207	161	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1 ^{er} juin 2037	870	876	755	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,300 %, 25 févr. 2041	255	357	278	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,131 %, 31 juill. 2030	615	615	602	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,264 %, 31 janv. 2032	480	480	473	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
H2O Power LP, 3,310 %, 30 nov. 2029	2 044	2 044	1 849	
Collectif Santé Montréal S.E.C., 6,721 %, 30 sept. 2049	331	457	372	
Hospital Infrastructure Partners NOH Partnership, 5,439 %, 31 janv. 2045	412	472	419	
Hydro One Inc., 2,540 %, 5 avr. 2024	1 395	1 478	1 367	
Hydro One Inc., 4,910 %, 27 janv. 2028	1 920	1 959	1 938	
Hydro One Inc., 3,020 %, 5 avr. 2029	775	725	719	
Hydro One Inc., 2,160 %, 28 févr. 2030	520	434	452	
Hydro One Inc., 7,350 %, 3 juin 2030	225	310	259	
Hydro One Inc., 1,690 %, 16 janv. 2031	2 025	1 942	1 666	
Hydro One Inc., 4,160 %, 27 janv. 2033	555	555	539	
Hydro One Inc., 6,350 %, 31 janv. 2034	1 345	1 751	1 529	
Hydro One Inc., 4,890 %, 13 mars 2037	420	407	431	
Inter Pipeline Ltd., 5,760 %, 17 févr. 2028	1 255	1 255	1 261	
John Deere Financial Inc., 2,310 %, 20 juin 2025	95	95	90	
John Deere Financial Inc., 2,810 %, 19 janv. 2029	115	115	104	
Kingston Solar LP, 3,571 %, 31 juill. 2035	791	791	716	
Gestion Énergie La Lièvre s.e.c., 4,046 %, 31 déc. 2061	815	815	650	
Lower Mattagami Energy LP, 3,416 %, 20 juin 2024	665	707	652	
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14 mai 2031	300	300	259	
Lower Mattagami Energy LP, 4,854 %, 31 oct. 2033	265	265	270	
Melancthon Wolfe Wind LP, 3,834 %, 31 déc. 2028	759	759	714	
Mobilinx Hurontario GP, 3,276 %, 31 mai 2039	370	370	312	
Mobilinx Hurontario GP, 3,642 %, 31 mai 2054	210	210	162	
Mosaic Transit Partners GP, 4,111 %, 28 févr. 2038	420	420	388	
Mosaic Transit Partners GP, 4,470 %, 28 févr. 2053	260	260	226	
Mountain View Partners GP, 3,974 %, 31 mars 2051	663	663	551	
MPT Finco Inc., 3,457 %, 30 nov. 2029	733	733	656	
North Battleford Power LP, 4,958 %, 31 déc. 2032	1 621	1 684	1 594	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 2,000 %, 1 ^{er} déc. 2026	1 000	938	906	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 2,800 %, 1 ^{er} juin 2031	1 605	1 489	1 389	
Northland Power Solar Finance One LP, 4,397 %, 30 juin 2032	260	260	247	
Northwestern Hydro Acquisition Co. II LP, 3,877 %, 31 déc. 2036	675	675	586	
Northwestern Hydro Acquisition Co. III LP, 3,940 %, 31 déc. 2038	675	675	585	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,742 %, 31 déc. 2032	176	179	162	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,750 %, 31 mars 2033	708	708	649	
Nova Scotia Power Inc., 8,850 %, 19 mai 2025	430	619	449	
Nova Scotia Power Inc., 4,951 %, 15 nov. 2032	525	525	520	
Nova Scotia Power Inc., 4,150 %, 6 mars 2042	275	242	242	
Nova Scotia Power Inc., 5,355 %, 24 mars 2053	115	115	119	
Corporation immobilière OMERS, 5,381 %, 14 nov. 2028	1 540	1 556	1 565	
Ontario Power Generation Inc., 1,170 %, 22 avr. 2026	2 450	2 301	2 199	
Ontario Power Generation Inc., 3,315 %, 4 oct. 2027	1 930	2 032	1 819	
Ontario Power Generation Inc., 3,215 %, 8 avr. 2030	2 085	2 091	1 906	
Ontario Power Generation Inc., 3,838 %, 22 juin 2048	890	928	766	
Ornge Issuer Trust, 5,727 %, 11 juin 2034	15	18	15	
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 6,973 %, 25 mai 2032	303	411	317	
Pembina Pipeline Corp., 4,240 %, 15 juin 2027	1 240	1 178	1 196	
Plenary Health North Bay Finco Inc., 5,182 %	742	803	725	
Ridley Grain Ltd., 5,227 %, 1 ^{er} août 2024	1 545	1 545	1 511	
Rogers Communications Inc., 3,750 %, 15 avr. 2029	1 860	1 858	1 719	
Rogers Communications Inc., 4,250 %, 15 avr. 2032	1 140	1 140	1 046	
Banque Royale du Canada, 3,369 %, 29 sept. 2025*	3 035	2 988	2 902	
Banque Royale du Canada, 4,200 %, perpétuelles*	1 000	880	753	
SEC LP & Arci Ltd., 5,188 %, 29 août 2033	174	174	166	
Sinai Health System, 3,209 %, 8 avr. 2060	655	655	498	
TELUS Corp., 2,350 %, 27 janv. 2028	225	195	200	
Teranet Holdings LP, 3,719 %, 23 févr. 2029	735	735	668	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Toronto Hydro Corp., 1,500 %, 15 oct. 2030	830	731	678	
La Banque Toronto-Dominion, 5,750 %, perpétuelles	3 200	2 978	2 700	
TransAlta OCP LP, 4,509 %, 5 août 2030	1 561	1 561	1 444	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 5 avr. 2027	2 740	2 643	2 609	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,390 %, 15 mars 2028	890	824	824	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,277 %, 15 juill. 2030	1 425	1 424	1 430	
TransEd Partners GP, 3,951 %, 30 sept. 2050	2 186	1 995	1 707	
TriSummit Utilities Inc., 3,130 %, 7 avr. 2027	590	590	546	
TriSummit Utilities Inc., 5,020 %, 11 janv. 2030	235	235	232	
Unity Health Toronto, 3,308 %, 1 ^{er} juin 2061	155	155	121	
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 1,760 %, 20 sept. 2030	155	148	130	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., 3,653 %, 20 mars 2051	320	320	272	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,398 %, 21 avr. 2028	1 410	1 410	1 395	
Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17 nov. 2025	825	825	828	
Westcoast Energy Inc., 3,770 %, 8 déc. 2025	1 600	1 675	1 538	
Westcoast Energy Inc., 6,750 %, 15 déc. 2027	285	367	296	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 6,102 %, 20 nov. 2040	324	403	334	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 3,040 %, 3 févr. 2051	100	100	70	
		141 252	131 159	8,2
OBLIGATIONS FÉDÉRALES				
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} sept. 2024	5 250	5 038	5 051	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2025	1 485	1 443	1 425	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 ^{er} août 2025	23 900	23 444	23 446	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 ^{er} sept. 2025	7 820	7 212	7 192	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2026	392	363	365	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2027	2 051	1 890	1 869	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2027	2 845	2 800	2 734	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 ^{er} mars 2028	18 276	18 630	18 137	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2028	4 175	3 971	3 892	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} sept. 2028	10 266	10 074	10 095	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2029	545	527	512	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 ^{er} déc. 2030	2 025	1 718	1 648	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} déc. 2031	9 224	7 937	7 999	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2032	310	288	279	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} déc. 2032	960	919	900	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	9 229	8 946	8 833	
Obligation du gouvernement du Canada, 5,750 %, 1 ^{er} juin 2033	50	60	60	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} déc. 2033	1 207	1 210	1 206	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1 ^{er} déc. 2053	19 705	14 410	14 543	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} déc. 2064	1 416	1 639	1 302	
		112 519	111 488	6,9
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES				
Carleton University, 3,264 %, 5 juill. 2061	200	200	149	
Ville de Montréal, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2043	132	132	133	
Ville d'Ottawa, 2,500 %, 11 mai 2051	132	131	94	
Ville de Toronto, 4,400 %, 14 déc. 2042	328	327	327	
Université Concordia, 3,626 %, 10 févr. 2039	185	185	162	
Université Concordia, 6,550 %, 2 sept. 2042	150	183	185	
Université Concordia, 3,678 %, 10 févr. 2059	185	185	152	
Administration financière des Premières nations, 1,710 %, 16 juin 2030	1 027	941	882	
Administration financière des Premières nations, 2,850 %, 1 ^{er} juin 2032	1 181	1 180	1 074	
Hamilton Health Sciences Corp., 3,683 %, 17 janv. 2059	135	135	116	
Hospital for Sick Children, 5,217 %, 16 déc. 2049	10	10	11	
Hospital for Sick Children, 3,416 %, 7 déc. 2057	395	395	322	
Huron University College, 5,500 %, 30 avr. 2042	590	590	535	
McMaster University, 3,255 %, 17 juin 2051	165	165	129	
McMaster University, 3,405 %, 17 juin 2071	215	215	166	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)				
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,500 %, 26 mai 2025	3 536	5 118	3 767	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,250 %, 22 juin 2026	2 908	4 322	3 207	
Ontario School Boards Financing Corp., 7,200 %, 9 juin 2025	362	409	369	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,900 %, 11 oct. 2027	294	333	298	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,483 %, 26 nov. 2029	1 025	1 187	1 037	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,070 %, 18 avr. 2031	1 542	1 758	1 536	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,376 %, 25 juin 2032	628	730	646	
L'Hôpital d'Ottawa, 4,638 %, 14 juin 2063	175	175	182	
Province d'Alberta, 3,450 %, 1 ^{er} déc. 2043	1 227	1 386	1 102	
Province d'Alberta, 3,300 %, 1 ^{er} déc. 2046	1 978	2 064	1 719	
Province d'Alberta, 3,100 %, 1 ^{er} juin 2050	5 446	5 314	4 553	
Province de la Colombie-Britannique, 3,550 %, 18 juin 2033	2 250	2 215	2 175	
Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 18 juin 2050	407	375	334	
Province de la Colombie-Britannique, 2,750 %, 18 juin 2052	1 714	1 591	1 348	
Province du Manitoba, 2,850 %, 5 sept. 2046	4 427	3 790	3 522	
Province du Nouveau-Brunswick, 3,800 %, 14 août 2045	1 696	1 722	1 591	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 3,300 %, 17 oct. 2046	1 419	1 328	1 174	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,650 %, 17 oct. 2050	893	779	643	
Province d'Ontario, 7,500 %, 7 févr. 2024	857	1 193	869	
Province d'Ontario, 6,200 %, 2 juin 2031	4 349	6 068	5 000	
Province d'Ontario, 3,650 %, 2 juin 2033	12 155	12 007	11 845	
Province d'Ontario, 5,600 %, 2 juin 2035	7 107	9 398	8 155	
Province d'Ontario, 4,700 %, 2 juin 2037	250	318	266	
Province d'Ontario, 4,600 %, 2 juin 2039	11 163	13 531	11 751	
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2043	5 219	5 125	4 772	
Province d'Ontario, 3,450 %, 2 juin 2045	1 889	1 956	1 706	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 déc. 2046	5 112	5 228	4 185	
Province d'Ontario, 2,650 %, 2 déc. 2050	1 506	1 405	1 161	
Province d'Ontario, 1,900 %, 2 déc. 2051	7 325	5 957	4 727	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 déc. 2053	2 751	2 607	2 638	
Province de Québec, 8,500 %, 1 ^{er} avr. 2026	2 574	3 905	2 841	
Province de Québec, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2028	2 445	2 607	2 304	
Province de Québec, 6,250 %, 1 ^{er} juin 2032	2 233	3 190	2 606	
Province de Québec, 3,600 %, 1 ^{er} sept. 2033	22 283	21 982	21 627	
Province de Québec, 4,250 %, 1 ^{er} déc. 2043	55	54	56	
Province de Québec, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2045	2 376	2 990	2 162	
Province de Québec, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2048	1 944	2 574	1 767	
Province de Québec, 3,100 %, 1 ^{er} déc. 2051	1 186	1 338	1 005	
Province de Québec, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2055	10 683	11 244	11 531	
Province de la Saskatchewan, 3,900 %, 2 juin 2045	1 311	1 618	1 258	
Province de la Saskatchewan, 2,750 %, 2 déc. 2046	1 185	1 156	934	
Province de la Saskatchewan, 3,100 %, 2 juin 2050	1 139	922	955	
Queen's University, 6,100 %, 19 nov. 2032	2 310	2 861	2 562	
Trillium Health Partners Volunteers, 3,702 %, 20 déc. 2058	385	385	332	
University of British Columbia, 6,650 %, 1 ^{er} déc. 2031	527	706	600	
University of Toronto, 6,780 %, 18 juill. 2031	400	515	455	
York University, 3,394 %, 1 ^{er} avr. 2060	35	35	27	
		162 445	143 737	8,9
		416 216	386 384	24,0
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI				
Heathrow Funding Ltd., 3,250 %, 21 mai 2025, CAD	810	807	775	
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13 oct. 2027, CAD	420	420	380	
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 4 sept. 2030, CAD	585	598	533	
Heathrow Funding Ltd., 3,661 %, 13 janv. 2031, CAD	720	720	647	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI (suite)				
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13 avr. 2033, CAD	350	363	304	
National Grid Electricity Transmission Plc., 2,301 %, 22 juin 2029, CAD	2 520	2 489	2 165	
National Grid Electricity Transmission Plc., 5,221 %, 16 sept. 2031, CAD	1 015	1 015	1 014	
TOTAL DES OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI		6 412	5 818	0,4
OBLIGATIONS AMÉRICAINES				
Bank of America Corp., 3,615 %, 16 mars 2028, CAD	3 150	3 109	2 949	
New York Life Global Funding, 2,000 %, 17 avr. 2028, CAD	2 530	2 322	2 224	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 nov. 2052	2 510	3 595	3 418	
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22 mars 2028, CAD	2 150	2 099	1 912	
Verizon Communications Inc., 2,500 %, 16 mai 2030, CAD	1 500	1 305	1 281	
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES		12 430	11 784	0,7
TOTAL DES OBLIGATIONS		436 883	405 811	25,2
PLACEMENTS À COURT TERME†				
TOTAL DES PLACEMENTS		27 739	27 739	1,7
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)			47	—
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)			(5)	—
TOTAL DU PORTEFEUILLE		1 536 387	1 607 981	99,8
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			3 051	0,2
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			1 611 032	100,0

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 775 CAD, vente 580 USD à 1,3244	17 juill. 2023	6
Achat 62 CAD, vente 45 USD à 1,3244	17 juill. 2023	2
Achat 665 CAD, vente 489 USD à 1,3242	27 juill. 2023	16
Achat 2 232 CAD, vente 1 669 USD à 1,3237	21 août 2023	22
Achat 166 CAD, vente 125 USD à 1,3231	18 sept. 2023	1
		<u>47</u>
Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 204 USD, vente 275 CAD à 1,3242	25 juill. 2023	(5)
		<u>(5)</u>
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		42

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 4,74 % à 5,30 % et viennent à échéance entre le 4 juillet 2023 et le 27 septembre 2023.



États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	1 607 939 \$	1 561 602 \$
Trésorerie	2 054	1 805
Montant à recevoir de courtiers	5 417	1 063
Souscriptions à recevoir	905	757
Gain latent sur les contrats de change	47	19
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	4 898	4 804
TOTAL DE L'ACTIF	1 621 260	1 570 050
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	7 124	–
Rachats à payer	1 128	857
Perte latente sur les contrats de change	5	30
Créditeurs et charges à payer	1 971	2 070
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	10 228	2 957
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	1 611 032 \$	1 567 093 \$
Placements, au coût	1 536 387 \$	1 499 876 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	995 565 \$	989 099 \$
SÉRIE H	33 799 \$	34 347 \$
SÉRIE D	84 521 \$	82 866 \$
SÉRIE F	425 101 \$	395 993 \$
SÉRIE I	2 326 \$	2 466 \$
SÉRIE O	69 720 \$	62 322 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	9,08 \$	9,01 \$
SÉRIE H	9,28 \$	9,20 \$
SÉRIE D	10,23 \$	10,11 \$
SÉRIE F	10,62 \$	10,47 \$
SÉRIE I	10,82 \$	10,67 \$
SÉRIE O	11,79 \$	11,58 \$

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	19 234 \$	17 480 \$
Intérêts à distribuer	8 492	5 971
Revenu tiré des fiducies de placement	5 154	4 214
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	92	–
Gain (perte) net réalisé sur les placements	24 860	34 058
Variation du gain (perte) latent sur les placements	9 879	(162 587)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	67 711	(100 864)
Autres revenus (pertes)	37	140
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	80	51
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(31)	5
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	86	196
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	67 797	(100 668)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	10 259	10 630
Frais d'administration	785	798
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	–
TPS/TVH	1 081	1 106
Coûts de transactions	307	189
TOTAL DES CHARGES	12 433	12 723
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	55 364 \$	(113 391) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	32 869 \$	(75 858) \$
SÉRIE H	1 173 \$	(2 784) \$
SÉRIE D	3 123 \$	(5 614) \$
SÉRIE F	15 413 \$	(27 184) \$
SÉRIE I	95 \$	(392) \$
SÉRIE O	2 691 \$	(1 559) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,30 \$	(0,70) \$
SÉRIE H	0,32 \$	(0,80) \$
SÉRIE D	0,38 \$	(0,59) \$
SÉRIE F	0,40 \$	(0,89) \$
SÉRIE I	0,42 \$	(0,75) \$
SÉRIE O	0,47 \$	(0,21) \$



Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	55 364 \$	(113 391) \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	(664)	(99)
Dividendes autres qu'en trésorerie	(486)	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	(4 483)	(3 827)
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(24 860)	(34 058)
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	(9 879)	162 587
(Augmentation) diminution des débiteurs	(94)	187
Augmentation (diminution) des créditeurs	(99)	(81)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Coût des placements acquis*	(689 100)	(607 617)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	685 852	572 541
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	11 551	(23 758)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	95 479	223 861
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(101 408)	(194 449)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(5 373)	(5 454)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(11 302) \$	23 958 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	249	200
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	1 805	1 703
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	2 054 \$	1 903 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	7 920 \$	6 331 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	671 \$	477 \$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	18 562 \$	17 030 \$

* Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

[‡] Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série H		Série D		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	989 099 \$	1 079 909 \$	34 347 \$	32 141 \$	82 866 \$	118 422 \$	395 993 \$	297 031 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	32 869	(75 858)	1 173	(2 784)	3 123	(5 614)	15 413	(27 184)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	55 023	106 662	3	13 069	2 910	17 706	44 329	141 881
Réinvestissement des distributions								
aux porteurs de parts rachetables	22 745	25 257	579	583	1 517	1 860	7 561	6 819
Rachat de parts rachetables	(79 522)	(97 647)	(1 450)	(6 966)	(3 827)	(46 002)	(28 045)	(22 499)
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS								
SUR LES PARTS RACHETABLES	(1 754)	34 272	(868)	6 686	600	(26 436)	23 845	126 201
Distributions tirées du revenu net	(24 649)	(27 406)	(853)	(876)	(2 068)	(2 578)	(10 150)	(9 053)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX								
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(24 649)	(27 406)	(853)	(876)	(2 068)	(2 578)	(10 150)	(9 053)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	6 466	(68 992)	(548)	3 026	1 655	(34 628)	29 108	89 964
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	995 565 \$	1 010 917 \$	33 799 \$	35 167 \$	84 521 \$	83 794 \$	425 101 \$	386 995 \$

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série I		Série O		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	2 466 \$	6 081 \$	62 322 \$	130 483 \$	1 567 093 \$	1 664 067 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	95	(392)	2 691	(1 559)	55 364	(113 391)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	–	575	9 241	15 886	111 506	295 779
Réinvestissement des distributions						
aux porteurs de parts rachetables	43	129	1 628	2 282	34 073	36 930
Rachat de parts rachetables	(217)	(758)	(4 497)	(92 982)	(117 558)	(266 854)
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS						
SUR LES PARTS RACHETABLES	(174)	(54)	6 372	(74 814)	28 021	65 855
Distributions tirées du revenu net	(61)	(154)	(1 665)	(2 318)	(39 446)	(42 385)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX						
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(61)	(154)	(1 665)	(2 318)	(39 446)	(42 385)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(140)	(600)	7 398	(78 691)	43 939	(89 921)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	2 326 \$	5 481 \$	69 720 \$	51 792 \$	1 611 032 \$	1 574 146 \$



Le 30 juin 2023

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel pouvant comprendre des revenus de dividendes, des revenus d'intérêts, des gains en capital réalisés et des remboursements de capital. Les placements dans ce fonds offriront également un potentiel de croissance modérée du capital.

Les parts de série H et de série I sont plafonnées et ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux investisseurs depuis le 30 juin 2016. Les investisseurs qui détiennent actuellement des parts de série H ou de série I du fonds peuvent continuer à souscrire des parts additionnelles de ces séries.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Les titres exposés au risque de crédit, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 34,5 % (33,9 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	30 juin 2023	31 décembre 2022
AAA	21,6	18,5
AA	27,9	29,4
A	10,8	12,3
BBB	26,0	25,1
BB	9,4	9,3
B	3,0	3,8
CCC	–	0,2
Sans notation	1,3	1,4
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actions canadiennes	59,5	60,3
Obligations canadiennes	24,0	23,3
Fonds sous-jacents	9,1	9,1
Actions privilégiées	4,3	4,3
Obligations internationales	1,2	1,4
Trésorerie/Autres	1,9	1,6
Total	100,0	100,0

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Risque de taux d'intérêt (%)

Les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 34,5 % (33,9 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	30 juin 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	2,2	2,0
1 an à 5 ans	31,7	31,6
5 ans à 10 ans	29,5	35,2
Plus de 10 ans	36,6	31,2
Total	100,0	100,0

En date du 30 juin 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 0,9 % (0,9 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Indice S&P/TSX Capped Composite		
Total Return Index	+ ou - 6,6	+ ou - 6,3

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.



Le 30 juin 2023

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022.

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 027 177	–	–	1 027 177
Fonds sous-jacents	147 212	–	–	147 212
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	405 811	–	405 811
Placements à court terme	–	27 739	–	27 739
Instruments dérivés – actifs	–	47	–	47
Instruments dérivés – passifs	–	(5)	–	(5)
Total des instruments financiers	1 174 389	433 592	–	1 607 981
% du total du portefeuille	73,0	27,0	–	100,0

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 013 457	–	–	1 013 457
Fonds sous-jacents	142 571	–	–	142 571
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	385 530	–	385 530
Placements à court terme	–	20 044	–	20 044
Instruments dérivés – actifs	–	19	–	19
Instruments dérivés – passifs	–	(30)	–	(30)
Total des instruments financiers	1 156 028	405 563	–	1 561 591
% du total du portefeuille	74,0	26,0	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,65 %	0,10 %
Série H	1,50 %	0,10 %
Série D	0,90 %	0,10 %
Série F	0,65 %	0,10 %
Série I	0,50 %	0,10 %
Série O	s.o.*	0,05 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Nombre de parts détenues		
Série A	530	517
Série H	359	350
Série D	172	168
Série F	340	332
Série I	177	172
Série O	95	93
Valeur des parts	17	16

Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds parrainés (« Participation »). Tous les fonds parrainés sont établis au Canada et y exercent leurs activités.

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	VL	Participation	VL	Participation
Fonds d'obligations à rendement élevé				
Phillips, Hager & North	4,1	0,8	4,1	0,8
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC	5,0	3,8	5,0	3,4

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2022.

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	109 783	107 283
Nombre de parts émises	5 959	10 750
Nombre de parts réinvesties	2 481	2 581
Nombre de parts rachetées	(8 633)	(9 937)
Nombre de parts à la clôture	109 590	110 677



Le 30 juin 2023

Périodes closes les 30 juin
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
Série H		
Nombre de parts à l'ouverture	3 735	3 135
Nombre de parts émises	1	1 280
Nombre de parts réinvesties	62	59
Nombre de parts rachetées	(155)	(697)
Nombre de parts à la clôture	3 643	3 777

Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	8 200	10 582
Nombre de parts émises	282	1 582
Nombre de parts réinvesties	147	170
Nombre de parts rachetées	(369)	(4 118)
Nombre de parts à la clôture	8 260	8 216

Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	37 811	25 682
Nombre de parts émises	4 119	12 376
Nombre de parts réinvesties	707	606
Nombre de parts rachetées	(2 606)	(1 999)
Nombre de parts à la clôture	40 031	36 665

Série I		
Nombre de parts à l'ouverture	231	517
Nombre de parts émises	–	49
Nombre de parts réinvesties	4	11
Nombre de parts rachetées	(20)	(67)
Nombre de parts à la clôture	215	510

Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	5 381	10 278
Nombre de parts émises	776	1 286
Nombre de parts réinvesties	137	182
Nombre de parts rachetées	(379)	(7 292)
Nombre de parts à la clôture	5 915	4 454

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	307	100	189	100
Commissions des courtiers liés*	54	18	27	14
Ententes sur les commissions†	22	7	20	11

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Juste valeur des titres prêtés	102 274	60 460
Juste valeur de la garantie reçue	104 319	61 669

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	106	100	68	100
RBC SI (payé)	(26)	(24)	(17)	(25)
Impôt retenu à la source	–	–	–	(1)
Revenu du fonds	80	76	51	74

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	47	(5)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	47	(5)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	–	–
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	47	(5)



Le 30 juin 2023

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	19	(30)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	19	(30)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	–	–
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	19	(30)

Fusion de fonds (en milliers, sauf les taux d'échange)

À la fermeture des bureaux le 8 avril 2022, la Catégorie de revenu mensuel Phillips, Hager & North a été fusionnée avec le Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North, selon la méthode de l'acquisition. En vertu de cette méthode, le fonds maintenu est désigné comme le fonds acquéreur, et le fonds dissous est désigné comme le fonds acquis. Le choix est fondé sur certains éléments du fonds maintenu tels que les objectifs de placement, la composition du portefeuille et la taille de l'actif du fonds.

Les détails relatifs à la Catégorie de revenu mensuel Phillips, Hager & North (le « fonds dissous ») et au Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North (le « fonds maintenu ») se présentent comme suit :

Actif net acquis par le fonds maintenu	
Série A	30 554 \$
Série H	11 889 \$
Série D	11 830 \$
Série F	34 295 \$
Taux d'échange – série A	1,21
Parts émises par le fonds maintenu – série A	3 034
Taux d'échange – série H	1,39
Parts émises par le fonds maintenu – série H	1 159
Taux d'échange – série D	1,30
Parts émises par le fonds maintenu – série D	1 055
Taux d'échange – série F	1,11
Parts émises par le fonds maintenu – série F	2 956

Le fonds maintenu désigné ci-dessus a acquis la totalité de l'actif et a pris en charge la totalité du passif du fonds dissous à leur juste valeur de marché et a émis en contrepartie des parts de fonds dont la valeur est équivalente à celle de l'actif net du fonds dissous. Par conséquent, les porteurs de parts du fonds dissous sont devenus des porteurs de parts du fonds maintenu. Après la fusion, le fonds dissous a été liquidé.

Au 8 avril 2022, tous les placements du fonds dissous ont été cédés au fonds maintenu à leur juste valeur de marché.

Les états financiers du fonds maintenu comprennent les résultats d'exploitation du fonds dissous à partir de la date de fusion. Toutes les données comparatives figurant dans ces états financiers s'appliquent uniquement au fonds maintenu.

En vertu des règles fiscales de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) touchant les réorganisations, la fusion a été effectuée avec report d'impôt (roulement fiscal), et la fin d'année d'imposition du fonds dissous et du fonds maintenu est réputée être le 8 avril 2022. Les placements affichant des pertes latentes sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché, et les placements affichant des gains latents sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché ou au montant choisi. Le fonds n'avait aucun passif d'impôt au 8 avril 2022. Tous les reports de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital sont venus à échéance par suite de la fusion.

Aucun coût lié à la fusion n'a été imputé aux fonds ni aux porteurs de parts.

Le 30 juin 2023

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Bourse NEO (la « Bourse NEO »), selon le cas. La TSX et la Bourse NEO sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs

financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état

de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Le 30 juin 2023

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Le 30 juin 2023

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

Le 30 juin 2023

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC,

le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Le 30 juin 2023

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	CNH/CNY – Renminbi chinois
BRL – Real brésilien	COP – Peso colombien
CAD – Dollar canadien	CZK – Couronne tchèque
CHF – Franc suisse	DKK – Couronne danoise
CLP – Peso chilien	DOP – Peso dominicain

EGP – Livre égyptienne	NZD – Dollar néo-zélandais
EUR – Euro	PEN – Nouveau sol péruvien
GBP – Livre sterling	PHP – Peso philippin
HKD – Dollar de Hong Kong	PLN – Zloty polonais
HUF – Forint hongrois	RON – Leu roumain
IDR – Rupiah indonésienne	RSD – Dinar serbe
ILS – Nouveau shekel israélien	SEK – Couronne suédoise
INR – Roupie indienne	SGD – Dollar de Singapour
JPY – Yen japonais	THB – Baht thaïlandais
KRW – Won sud-coréen	TRY – Nouvelle livre turque
MXN – Peso mexicain	TWD – Nouveau dollar taïwanais
MYR – Ringgit malais	USD – Dollar américain
NOK – Couronne norvégienne	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Le 30 juin 2023

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au

rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2

de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services

de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la

Le 30 juin 2023

mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North
RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Le 30 juin 2023

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le

gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Changements dans la présentation des états financiers

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

10. Révision des données comparatives

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.